



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Saône-et-Loire



Mâcon, le 9 juin 2016

## RECTIFICATIF

DP  
Division des personnels

Affaire suivie par :  
Stéphanie MARRET-DELBAC

Téléphone  
03 85 22 55 95  
Télécopie  
03 85 22 55 39  
Courriel  
dp71@ac-dijon.fr

Cité administrative  
24 boulevard Henri Dunant  
BP 72512  
71025 Mâcon cedex

### MOUVEMENT INTRADEPARTEMENTAL DES ENSEIGNANTS DU 1ER DEGRE

#### INSTRUCTIONS RELATIVES A LA PHASE D'AJUSTEMENT

**Ouverture de la connexion du lundi 20 juin 14 heures au jeudi 23 juin  
14 heures**

#### **PARTICIPANTS :**

La phase d'ajustement est ouverte aux personnels ayant obtenu au mouvement intradépartemental une affectation en zone sur un poste de titulaire de secteur, à savoir :

- les enseignants nouvellement nommés dans une zone,
- les titulaires d'une zone qui ont participé au mouvement sans obtenir satisfaction ou qui n'ont pas formulé de vœu,
- les enseignants qui n'ont pas d'affectation suite au mouvement.

#### **MODALITES DE PARTICIPATION :**

Les participants devront se connecter sur le site de la DSDEN 71 pour consulter la liste des postes vacants.  
Ils classeront les postes par ordre de préférence dans la limite de 50 postes.

##### **- Connexion :**

- Site de la DSDEN 71 à l'adresse : <http://ia71.ac-dijon.fr/CDTI/mvt>
- Identifiant : votre numen en majuscules.
- Mot de passe : les trois premières lettres du nom d'usage en majuscules et sans espace, même pour un nom à particule.

##### **- Saisie ordonnée des postes préférentiels :**

- Saisir les codes retenus lors de la consultation des postes dans l'ordre souhaité,
- Valider la page, ce qui permettra de vérifier vos préférences,
- Possibilité de modification jusqu'à la fermeture du serveur en vous reconnectant.